

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	30 (1885)
Heft:	7
Artikel:	Du cheval de guerre et de la remonte des diverses cavaleries européennes [suite]
Autor:	Gillard
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-336539

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

troupes d'administration avec officiers montés, un luxueux corps sanitaire en personnel et en équipages, des cuisines de campagne marchantes, et bien d'autres choses encore, toutes en vue d'avoir UNE *armée suisse* aussi homogène, aussi uniforme et aussi mobile que possible. Et c'est au moment où ce but est à peu près atteint, où nous possédons une armée réelle de huit divisions d'élite et seize brigades de landwehr, à laquelle il ne manque plus que sa base d'opérations pour être au niveau de quelque armée européenne que ce soit, au moins en ce qui concerne la défense du sol suisse, qu'on voudrait la ramener à un système de dissémination en une vingtaine de petits paquets enchaînés à des murailles et à des casemates, avoir l'armée du Luziensteig, l'armée de Porrentruy, l'armée des Verrières, l'armée de Ballaigues, l'armée du Marchairuz, l'armée de Pomy, l'armée d'Aclens, l'armée de Chillon, l'armée de Saint-Maurice, sans compter les armées plus raisonnables du Jolimont, d'Arberg, de Berne, d'Olten, de Zurich et le reste !

Alors mieux aurait valu garder nos armées cantonales d'il y a 40 ans et nous dispenser de tant d'efforts et de frais pour assurer leur concentration et la mobilité des masses concentrées.

On ne fera certainement pas ce recul d'un demi-siècle.

Du cheval de guerre et de la remonte des diverses cavaleries européennes¹.

(Suite.)

Ici l'Etat et les riches particuliers rivalisent pour la propagation de l'espèce ; mais c'est dans les haras militaires et par la production directe, que se remonte la cavalerie autrichienne. Le principal haras de l'Etat en Autriche est situé à Lipitza ; il est entièrement consacré à la production d'une race de pur-sang espagnol et d'une race de métis arabes et espagnols. Le haras particulier de l'empereur en Bohême (à Kladrup) est consacré à la production du pur-sang anglais. Il l'emporte sur tous les autres établissements de ce genre par la magnificence qui a présidé à son installation et par l'excellence de ses produits.

¹ Conférence à la Société des officiers neuchâtelois, section de la Chaux-de-Fonds, par M. le capitaine Gillard, vétérinaire d'état-major, d'après le *Jura neuchâtelois*.

Mais c'est surtout de Hongrie que le gouvernement tire ses chevaux de guerre ; c'est là que se trouvent les meilleurs établissements pour la production du cheval de remonte parmi lesquels je citerai surtout ceux de Mezohegues et de Kislar. Le premier occupe un immense domaine de 18,000 hectares et nourrit plus de 2,500 chevaux et parmi eux un grand nombre d'étalons pur-sang arabes, trotteurs Norfolks, normands et autres chevaux de choix. Ce chiffre de chevaux entretenus à Mezohegues était autrefois bien plus considérable, car il a compté jusqu'à 7,500 animaux vers 1820.

Mais aujourd'hui, là comme ailleurs, le renchérissement de la viande a fait sentir son influence et on entend dire en Hongrie aussi qu'il est plus profitable d'élever un mouton ou un bœuf qu'un cheval.

Le haras de Kislar, consacré exclusivement au pur-sang ou demi-sang anglais, contient 600 animaux, tous bien choisis au point de vue de la résistance et de la rapidité. Le troisième grand haras impérial en Hongrie est à Babolna ; il est destiné entièrement à faire des arabes et compte aujourd'hui 650 chevaux. Mais pour des raisons qu'on n'apprécie pas encore bien la race arabe s'y est détériorée ; elle est aujourd'hui peu remarquable.

En Allemagne, les effectifs outrés et toujours croissants des armées européennes, conséquence inévitable du système actuel de l'art de la guerre, ont amené les Etats à s'occuper sérieusement de la question chevaline, afin de la mettre en rapport avec leurs besoins en chevaux en temps de guerre.

C'est que, en temps de paix, il est incontestablement nécessaire de préparer un certain nombre de chevaux disponibles en vue d'une guerre toujours imminente ; mais il n'est pas au pouvoir de l'administration de prévoir dans quelles limites les cadres et les corps de troupes devront dès le début être pourvus.

La question à résoudre est donc celle-ci : préparer et développer en temps de paix, les ressources en chevaux du pays de manière qu'en cas de mobilisation instantanée on ne soit forcé de recourir à l'étranger, si cela est nécessaire, que dans la plus faible proportion possible. Jusqu'à présent cette question n'a été traitée d'une façon aussi judicieuse qu'en Prusse, car dans cette contrée non seulement le nombre, mais la qualité des chevaux se rattachent intimement à leur service en campagne. Ne nous étonnons donc pas si aujourd'hui presque tous les Etats, imitant cette puissance, s'appliquent à résoudre cette question, en la subordon-

nant toutefois à leurs institutions et à leur richesse hippique.

L'Autriche et l'Italie sont entrées les premières dans cette voie. Le secret de cette excellente organisation repose sur ce principe : que l'éducation du cheval a toujours été faite en vue des besoins de l'armée. Tout l'honneur en revient à la haute initiative du gouvernement, qui a su ménager, dans l'achat, sur les marchés, des chevaux de remonte qui lui étaient nécessaires, les intérêts des éleveurs, tout en entretenant des dépôts d'étalons.

Le propriétaire ou éleveur, voyant en perspective la possibilité de vendre à l'Etat ses chevaux à un âge moyen de trois ans et demi, ce qui diminue notablement les pertes et les dépenses, s'est ainsi trouvé encouragé et beaucoup plus intéressé à l'élevage que s'il avait eu à les conserver jusqu'à l'âge de cinq ans ; à cet âge il s'empresserait de les livrer au commerce et non plus aux remontes. Les petits propriétaires qui pour la plupart font pouliner dans le but unique de vendre leurs produits le plus tôt possible et avant qu'ils soient complètement faits, se trouvent ainsi désintéressés.

L'Etat de son côté est à même de faire un choix utile parmi les jeunes chevaux les plus sains et les place ensuite dans les treize dépôts de remonte qui existent, où leur éducation est continuée selon les exigences. De ce qui précède on peut conclure que la propagation du cheval de guerre dépend de la protection que l'on donnera aux ressources chevalines du pays, en vue des besoins excessifs de la guerre.

La Prusse possède donc un système de remonte mixte ; elle achète dans le commerce un certain nombre de ses chevaux ; mais la plus grande quantité lui vient de ses haras. Au XVII^e et au XVIII^e siècle, la Prusse tirait la moitié des chevaux de sa cavalerie de la Pologne, du Mecklembourg et du Hanovre ; aussi la crainte de se voir privée de chevaux, lors d'une déclaration de guerre, a-t-elle toujours préoccupé, plus qu'ailleurs, les hommes d'Etat de ce pays. C'est au roi Frédéric-Guillaume II que la Prusse est redevable de sa cavalerie actuelle.

Ayant vu en 1792 périr son armée dans les plaines de la Champagne, parce que sa cavalerie, alors la plus mal montée de l'Europe, l'avait affamée au lieu de la nourrir, le roi Frédéric-Guillaume II, victime et témoin de ces désastres, obligé de fuir, sentit que pour avoir une armée disponible, il fallait de toute nécessité avoir une bonne cavalerie pour l'éclairer, la nourrir et la protéger ; aussi dès ce moment, abjura-t-il le système de

l'économie en chevaux ; il créa des haras et leur consacra des sommes énormes, à tel point qu'après sa mort on cria beaucoup contre sa prodigalité : on dit qu'il avait dissipé tous les trésors laissés par Frédéric le Grand. Aujourd'hui on bénit la mémoire de ce prince hardi et prévoyant. Les Prussiens conviennent que, ayant commencé les guerres de la Révolution avec des chevaux détestables, ils doivent à la prévoyance de Frédéric-Guillaume de les avoir terminées avec une excellente cavalerie qui, de nos jours, rivalise avec la cavalerie anglaise et qui est appelée à la dépasser un jour prochain car la source en est établie sur de bien meilleurs principes, puisqu'ils ne dépendent ni de la mode et du caprice, ni de la volonté des particuliers. La cavalerie prussienne tire tous ses chevaux du territoire national, ce qui lui est du reste facile, car la Prusse, au point de vue militaire, a encore ce grand avantage, c'est que tous les chevaux employés en agriculture ont assez de légèreté pour servir au besoin l'armée.

Comme complément, jetons un coup d'œil sur les ressources de la production chevaline que présente la Prusse, soit comme race, soit comme nombre.

Le dernier recensement a eu lieu le 10 janvier 1883. Il en résulte qu'à cette époque la Prusse comptait :

137.142	chevaux âgés d'au moins 1 an,
138,790	» » de 1 à 2 ans,
124,421	» » de 2 à 3 ans,
1,514,168	» d'agriculture,
66,712	» militaires,

et 426,791 autres, ceux de ces trois dernières catégories tous âgés de 3 ans et plus ; en somme :

2,016,775 chevaux âgés de 3 ans et au-delà.

En tout 2,417,138 chevaux dont 103,935 nés en 1882.

592 mulets.

6446 ânes.

D'après le recensement de 1873, l'Allemagne entière comptait 3,352,000 chevaux.

L'ancienne province de Prusse marche en tête pour la production chevaline. Après cette province vient immédiatement la Silésie, où une intelligente direction donnée aux haras, jointe aux efforts et au bon vouloir des grands propriétaires, a établi une excellente reproduction, mais moins forte qu'en Prusse.

Après la Silésie vient le Brandebourg, dont la production che-

valine depuis 1864, malgré les maigres prairies et le peu de fourrages que produit cette province a pris une notable extension.

Dans la province de Posen l'élevage des chevaux a trouvé une grande valeur parmi la population polonaise, mais plus particulièrement le cheval de selle, et cette branche a subi un développement considérable. La Poméranie vient en seconde ligne ; quoique depuis longtemps il existe, dans cette province, des haras qui ont contribué à la propagation et à l'amélioration de sa propre race de trait et de selle, celle-ci est toujours restée fort en arrière des précédentes, et cependant, la structure et la conformation des animaux poméraniens sont plus fortes que chez le cheval prussien. La production chevaline de la Saxe est restée un peu en arrière, cependant son cheval de trait est bon.

L'extérieur des animaux rappelle la race du Brandebourg. Dans les pays du Rhin, le morcellement de la propriété, la trop grande diversité des intérêts et la densité de la population sont de grands obstacles à une production chevaline rationnelle. Le cheval de gros trait seul y prospère.

Parmi les nouvelles provinces prussiennes, le Hanovre tient la première place dans la production et l'élevage. Le profit que les éleveurs en retirent et le concours que leur prêtent les haras sont les meilleures garanties de la reproduction. Les haras ont contribué essentiellement à l'amélioration de la race de cette contrée. Le cheval hanovrien est grand, robuste, superbe à l'œil et possède une conformation régulière et bien proportionnée.

En voulant trop s'attacher à la pureté du sang, a-t-on peut-être porté un léger préjudice à la reproduction de cette race ; mais comme valeur elle n'a pas périclité. Les chevaux du Schleswig-Holstein, du Mecklembourg et de l'Oldenbourg sont un peu moins prisés.

Les provinces les plus riches en chevaux sont donc celles où l'économie rurale est le mieux coordonnée en vue du service militaire ; mais nulle part on ne l'a mieux compris que dans la Prusse orientale, le Hanovre et la province de Posen.

Outre treize dépôts contenant plus de 1500 étalons, la Prusse possède encore trois grands établissements de production situés à Graditz, à Trakehnen et à Neustadt.

Trakehnen situé près de la frontière russe, sur un sol sablonneux peu fertile, contient une population chevaline de 1200 animaux, composée de barbes, de lithuaniens, d'allemands, d'anglais, de normands ; mais la race de Trakehnen dégénère et la race

anglo-normande lui est préférée pour la remonte des écuries de l'empereur.

Graditz contient 500 animaux dont un grand nombre d'étalons et de juments pur-sang anglais.

A Neustadt, on fait surtout beaucoup de croisements du pays avec l'anglo-normand.

La cavalerie wurtembergeoise tirait, au commencement de ce siècle, presque tous ses chevaux de l'étranger ; aujourd'hui, grâce aux nombreux sacrifices faits par le précédent roi pour l'établissement du haras de Stuttgart, fondé en 1810, les ressources nationales leur suffisent largement et au-delà, car ce petit pays exporte tous les ans 7 à 800 chevaux de grand prix. De 1817 à 1864 on y fit tous les sacrifices nécessaires pour se procurer le meilleur sang de toutes les parties de l'Orient. En Wurtemberg comme en Saxe les chevaux nécessaires aux besoins de l'armée sont directement achetés à des fournisseurs.

En Bavière, l'achat des chevaux se fait d'après les mêmes principes qu'en Prusse ; les jeunes chevaux sont placés dans quatre dépôts de remonte où l'on termine leur éducation. Dans le grand-duché de Bade on suit la même méthode.

Les besoins annuels de l'armée allemande sont, pour les 95 régiments (environ) de cavalerie de 63 chevaux par régiment et d'une moyenne de 35 ou 36 chevaux par régiment d'artillerie. Pour l'année 1884, à l'exception de la Bavière, du douzième corps d'armée saxon et du treizième wurtembergeois, ils se sont élevés au chiffre de 6,450 chevaux de remonte.

Je ne peux terminer cet exposé de la remonte en Allemagne sans citer la pensée d'un auteur anglais relative à la qualité des chevaux du pays qui nous occupe dans ce moment : « Par rapport à la maigreur de leur sol, ce n'est qu'à force de soins et de croisements méthodiques que les Prussiens peuvent entretenir leurs races au degré d'amélioration où ils les ont amenées.

« Les races du meilleur sang paraissent se détériorer et l'infusion constante de nouvelles doses de sang des haras anglais et normands montre clairement que les éleveurs prussiens ne font pas fonds sur leurs propres stocks pour perpétuer leurs races. »

Voilà qui nous indique clairement, à nous Suisses, que nous avons encore de grands sacrifices à faire avant d'avoir amélioré nos chevaux, d'autant plus que nos croisements et l'élevage ne se pratiquent pas chez nous avec méthode.

La Belgique se préoccupe vivement aussi d'assurer en toute

circonstance la mise sur pied de guerre de ses régiments montés. L'artillerie de campagne, les batteries à cheval et les compagnies du train peuvent se remonter en tout temps sur le sol belge. Si l'on objecte que les bons produits de la Haute-Ardenne et du Condroz sont achetés par les puissances voisines ou acquis pour les services publics accélérés des sociétés d'omnibus et de tramways des principales villes du pays, le gouvernement peut y obvier en élevant ses prix d'achat.

La cavalerie est loin de se trouver dans des conditions aussi favorables. Les acquisitions qu'elle peut faire sur le territoire national sont insignifiantes. Depuis 1860, le chiffre maximum des chevaux achetés sur le sol belge n'a pas dépassé le tiers du contingent de remonte et il est souvent descendu à une fraction très minime.

L'effectif des chevaux de selle est de 14,000 environ et le contingent de remonte équivaut à peu près au huitième de la masse, soit 1375 chevaux qui doivent être importés annuellement de l'étranger.

Lors des discussions qui ont eu lieu au Conseil supérieur d'agriculture, l'on a proposé, pour favoriser l'élève du cheval d'armes, de demander au ministère de la guerre de faire les remontes par *cinquième* de l'effectif réglementaire. « Cette mesure assurerait aux fermiers, d'après l'auteur de la proposition, un plus grand débouché, et aurait cet avantage, qu'en cas de guerre, le cinquième à réformer pourrait en grande partie servir de réserve. »

Cette demande venait à l'appui de l'emploi du reproducteur norfolk avec les juments indigènes.

Comme de cet accouplement il ne naîtra jamais un cheval de cavalerie, le département militaire, en forçant le chiffre d'achat des chevaux de remonte, ne favoriserait nullement les éleveurs belges. La conséquence logique de l'adoption d'une pareille mesure eût été une surcharge de dépenses qui n'aurait aucune raison d'être.

Depuis une quinzaine d'années bientôt, les chevaux irlandais ont été introduits dans la cavalerie et les batteries d'artillerie à cheval. Les véritables irlandais (car l'on a, paraît-il, présenté aux commissions de remonte, sous cette dénomination, beaucoup de chevaux qui n'étaient rien moins qu'irlandais), sont durs, résistants à la fatigue, rapides à la course et bons sauteurs ; ce sont d'excellents chevaux d'armes.

Le prix fixé par le département de la guerre, comme maximum pour les chevaux de remonte étant sensiblement le même que dans la Grande-Bretagne, la Belgique se trouve forcément dans un état d'infériorité très manifeste, par suite des frais de transports, des dépenses de voyage, des bénéfices que doit prélever le marchand-fournisseur, tous frais qui augmentent considérablement le prix de revient des chevaux de remonte ; fixons le tout au chiffre minimum de deux cents francs par tête et l'on pourra se faire une idée des conditions défavorables, onéreuses, dans lesquelles ce pays se trouve relativement à l'Angleterre. Aussi ne doit-on pas s'étonner du peu de qualités que présente un certain nombre de chevaux de la cavalerie belge.

Il ne nous reste maintenant plus qu'à nous occuper de notre cavalerie suisse dont l'organisation s'est trouvée complètement modifiée lors de la dernière transformation que l'armée fédérale a subie, principalement sous l'empire des événements de 1870-1871.¹ « C'est ainsi que, mettant entièrement entre les mains de la Confédération la remonte de la cavalerie, la logique du nouveau système a abouti, comme elle devait le faire fatalement, à concentrer entre les mains de cette autorité tous les services qui en découlent et notamment à l'amener à centraliser complètement et étroitement sous sa main tout ce qui touche à l'instruction, au dressage, à l'entretien et à la conservation d'un matériel dont elle devenait désormais co-propriétaire. Il est dans notre armée une arme particulièrement malheureuse, et cette arme est la cavalerie, qui souffre du manque de la connaissance approfondie et réelle des différentes armes entre elles. Arme d'une importance capitale, rideau sans cesse en mouvement, derrière lequel l'armée manœuvre ou se repose en sécurité, contact permanent avec l'ennemi dont elle surprend les secrets, dérange le repos, inquiète les convois, lien des différents corps d'armée que la stratégie nouvelle tient considérablement éloignés les uns des autres, la cavalerie est malheureusement loin d'être appréciée chez nous comme elle devrait l'être. Considérée comme une arme de luxe, presque comme une concession nécessaire à une opinion répandue, tenue en tout cas pour une arme non savante dont l'emploi est plus difficile à définir qu'à mettre en pratique, cette malheureuse cavalerie fédérale subit invinciblement la fata-

¹ Voir F. d'Albis, capitaine, chef d'escadron : *La remonte de la cavalerie en Suisse*. Lausanne. Imprimerie Lucien Vincent. 1883.

lité des appréciations formulées par Napoléon 1^{er} à l'égard des cavaleries de milices.

• Et cela est si réel que les officiers des autres armes qui n'ont pas pour elle un léger dédain, se récusent à son égard et n'ont pu encore parvenir à lui assigner une tactique nette et bien définie, qu'elle-même en est encore à ignorer. Livrée donc ainsi forcément à elle-même, la récente histoire de notre cavalerie a été une série de combats d'influences que se sont livrées, à armes courtoises, la doctrine d'un petit corps permanent, cénacle fermé de vestales masculines seules dépositaires des moyens et du droit de répandre la science, et celle du cadre de toute l'arme désireux de coopérer à sa formation, sinon en entier, du moins dans une juste mesure, et d'être ainsi à même de se développer considérablement lui-même, de connaître plus intimement son arme, de savoir pratiquement tout ce dont elle est capable, et de pouvoir enfin assumer résolument et en connaissance de cause la responsabilité qui, au jour du danger, incombera en entier à lui seul.

(A suivre.)

Affaires d'artillerie.

Emploi et utilité d'instruments de précision dans l'artillerie de position.

Les bouches à feu actuelles sont des machines dont les conditions de rendement maximum sont comprises entre des limites fort restreintes.

Plus la machine est précise, plus les causes d'erreur acquièrent de l'importance. A tel point que ces causes réunies peuvent donner une dispersion des coups supérieure à la dispersion naturelle de la pièce.¹

Les canons de 12 cm., qui vont être adoptés pour l'artillerie de position fédérale, sont de ces machines qui exigent de la part de l'artilleur une grande minutie dans la préparation et l'exécution du tir.

Pour montrer quel degré de précision le réglage du tir doit atteindre, prenons pour exemple un tir centré à 2000 mètres sur un emplacement de pièces de 7 mètres de longueur. Le pour cent des coups atteignant le but sera 48.

¹ D'après l'équation de Bréguer.